

BOUCLE N°2 LIGNAN DE BORDEAUX

DÉPART DE LIGNAN DE BORDEAUX

11,6 KM / 3H

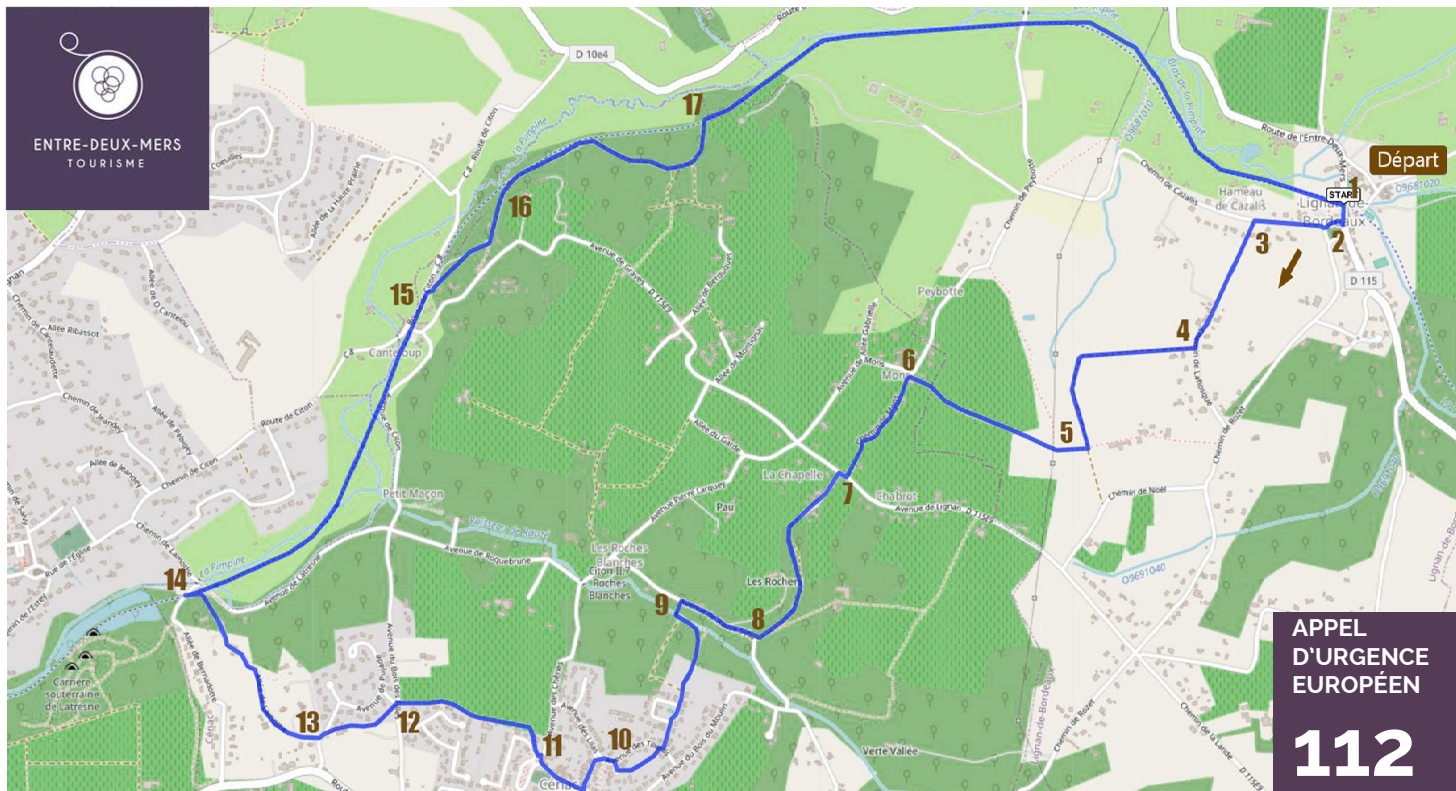


ENTRE-DEUX-MERS
TOURISME

ENTRE-DEUX-MERS TOURISME

4 RUE ISSARTIER 33 580 MONSÉGUR +33 (0)5 56 61 82 73 info@entredouxmers.com

BOUCLE N°2 - LIGNAN-DE-BORDEAUX



Étape 1 > Départ du parking situé derrière le Bistrot de la Pimpine, prendre la route à gauche en direction de l'église

Étape 2 > A l'église prendre les escaliers à droite jusqu'au parvis. Longez l'église par la droite, sortez par le portail et continuez tout droit le long du chemin de Cazallis

Étape 3 > Tournez à gauche dans le chemin en herbe qui longe des maisons

Étape 4 > A la fin du chemin, continuez tout droit sur la route puis tournez à droite à la maison n°9. Le sentier monte à travers les bois puis suit des pâturages

Étape 5 > Arrivés à la ferme du chemin de Rozet, tournez à droite à travers les vignes vers le lieu-dit Mons

Étape 6 > A Mons, tournez à gauche sur le chemin en terre et rejoignez la D115E9

Étape 7 > A la départementale tournez à droite puis tout de suite à gauche, allée du Cloutet. Traversez la forêt. Attention ! Par endroit le sentier peut être boueux

Étape 8 > Une fois sortis de la forêt, tournez à droite sur la route puis atteindre le parking du bois de Desfonseau

Étape 9 > Pour entrer dans le bois, traversez la passerelle puis tournez à gauche. Longez le ruisseau de Rauzé puis suivre le chemin qui vous amène dans une clairière. Continuez tout droit pour sortir dans un lotissement

Étape 10 > Dans le lotissement, allez tout droit allée de l'Amitié. Au bout de l'allée, traversez la route pour couper ensuite à travers l'espace vert. Prenez à gauche avenue des Tilleuls puis encore à gauche avenue de Montgirard

Étape 11 > A l'intersection, allez à droite puis après l'église, au rond-point, prenez le petit chemin à droite au niveau de la deuxième sortie. Le suivre jusqu'à la prochaine intersection

Étape 12 > A l'intersection à l'avenue du Bois des Filles, traversez la route pour continuer en face sur le chemin en terre jusqu'à la prochaine intersection

Étape 13 > A la sortie du sentier, tournez à gauche puis à droite sur l'allée de Lamothe. Continuez tout droit jusqu'au bois et le traverser

Étape 14 > En bas du sentier, tournez à droite sur la piste cyclable et longez là jusqu'au gîte Citon-Cénac. Prudence aux vélos, restez bien du côté gauche de la piste, les uns derrière les autres

Étape 15 > Traversez la route et reprendre la piste cyclable puis prendre la route qui monte sur la droite face à vous
Étape 16 > Après avoir dépassé la bambouseraie, tournez à gauche. Suivre le chemin parallèle à la piste cyclable, il s'enfonce progressivement dans les bois en longeant de nombreuses entrées de carrières. Restez bien sur le sentier de gauche pour rejoindre la piste cyclable

Étape 17 > Suivre la piste cyclable jusqu'au bourg de Lignan où vous retrouverez votre point de départ